

De fontaines en lavoirs De la Villedieu à Millaudon

Juin 2020

N°70

Reflets de la vie municipale à Ruhans



Le mot du Maire

Après les élections de mars, il aura fallu attendre, en raison de la crise du COVID 19, le mois de mai pour que le Conseil puisse se réunir et élire sa nouvelle équipe dirigeante. C'est chose faite depuis le 23 mai :

J'ai donc été réélu maire de la commune et j'en profite pour remercier les électeurs de la confiance qu'ils ont manifesté à la liste que je présidais.

Madame VIGNARDET Céline a été réélue 1ère adjointe, elle me secondera dans la gestion de la commune et s'occupera également des affaires scolaires et de la gestion du cimetière.

Madame MATAILLET Cécile est élue 2ème adjointe, elle aura particulièrement en charge la voirie et la forêt où ses compétences seront précieuses.

Madame PAGNIER Isabelle est élue 3ème adjointe avec comme missions essentielles l'animation et la vie du village : fleurissement, décorations, animations, gestion de la salle polyvalente...

Sans attendre, l'équipe s'est mise au travail et un deuxième Conseil s'est tenu le 5 juin pour adopter les comptes de l'année 2019 et le budget 2020. Un compte rendu détaillé vous est fourni dans ce journal.

Nous venons de vivre une période difficile, la pandémie aura heureusement épargné nos concitoyens, son seul aspect positif, est qu'elle aura permis de resserrer les liens entre les habitants et fait jouer les mécanismes de solidarité et d'entraide entre eux. C'est dans cette optique que la municipalité souhaite continuer à avancer, en ayant un lien le plus étroit possible avec la population grâce, notamment, à une communication plus étroite et régulière : Panneau Pocket, site internet, journal communal, et des échanges au sein de commissions qui vont être créées.

Serge GIRARD

Dans ce numéro

1/ Compte Administratif commune 2019.....	2
2/ Budget Primitif 2020.....	3
2/ Conseil du 5 Juin 2020	4
3/ Cartes jeunes 2020	4
4/ Forêt—Travaux Torstiers	4
4/ Programme des coupes affouagères	5
4/ Vente de merisiers.....	5
4/ Intégration dans le régime forestier.....	5
4/ Vente lot affouage	5
4/ Création d'un commission forestière	5
5/ Questions diverses	6
6/ Vie du Village.....	6
7/ Nettoyage et fleurissement	7



1/ Compte Administratif 2019

Le tableau , ci-dessous, reprend les principaux éléments :

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Section de fonctionnement	90 916.74	68 582.72	- 22 334.02
Section D'investissement	24 386.16	38 062.22	+ 13 676.06
Report exercice 2018 Fonctionnement		224 311.05	+ 224 311.05
Report exercice 2018 Investissement	22 718.35	20 391.50	- 2 326.85
Total exercice Fonctionnement	90 916.74	292 893.77	+ 201 977.03
Total exercice Investissement	47 104.51	58 453.72	+ 11 349.21
			+ 213 326.24

L'année 2019 se termine avec un déficit en fonctionnement de 22 334.02 € qui s'explique essentiellement par l'absence de recettes de bois puisque les coupes n'ont pas trouvé acquéreur à la vente d'automne, heureusement, une vente amiable a pu avoir lieu en fin d'année pour un montant de 18 000 €, mais elle ne sera encaissée qu'en 2020.

Avec la reprise des exercices précédents, le solde net des sections de fonctionnement et d'investissement s'établit comme suit :

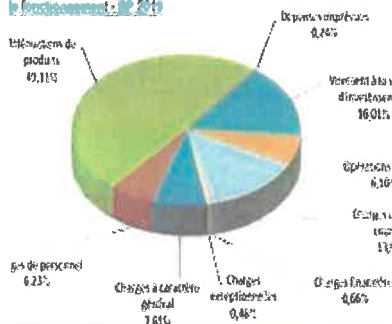
- Pour la section de fonctionnement un excédent de + 201 977.03 €,
- Pour la section d'investissement un excédent de + 11 349.21 €.

La situation financière de la commune est donc saine malgré le contexte difficile des baisses de dotations de l'Etat. Le compte administratif a été adopté à l'unanimité.

Le compte de gestion tenu par la perception est identique au compte administratif de la commune, il a donc lui aussi été adopté à l'unanimité.

1/ Compte Administratif Commune 2019

le fonctionnement - BP 2019



2/ Budget Primitif 2020

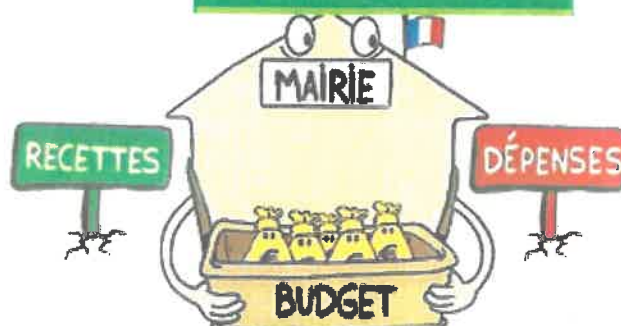
Il a été élaboré dans le même esprit de gestion rigoureuse au niveau des dépenses de fonctionnement et des prévisions d'investissements qui visent soit à maintenir et améliorer le patrimoine communal, soit à apporter des améliorations dans la vie quotidienne de nos concitoyens, notamment, en matière de sécurité routière.

Le budget prévisionnel 2020 s'établit comme suit :

	DEPENSES	RECETTES	
FONCTIONNEMENT			
Charges à caractère général	52 835.00	Excédent antérieur	152 050.24
Charges personnel	13 400.00	Produits des services	34 955.76
Dépenses imprévues Fonct.	5 000.00	Impôts et taxes	18 500.00
Virement à la section D'investissement	89 961.00	Dotations et participations	
Amortissements	4 280.00	Exceptionnelle	31 083.00
Autres charges gestion courante	26 341.00	Autres produits gestion	6 775.00
Charges exceptionnelles	500.00		
TOTAL	192 317.00	TOTAL	243 364.00

	DEPENSES	RECETTES	
INVESTISSEMENT			
Solde d'investissement reporté		Solde d'exécution d'inv. Report.	11 349.21
Remboursement emprunts	3 750.00	Virement section Fonctionnement	89 961.00
Subvention d'équipement		Amortissements	4 280.00
Immobilisations corporelles	197 967.00	Dotations	52 126.79
		Subventions	43 000.00
		Emprunts	1 000.00
TOTAL	201 717.00	TOTAL	201 717.00

2—Budget Primitif
2020



2/ Conseil du 5 Juin 2020

3/ Cartes Jeunes

4/ Forêt

- Travaux forestiers



En terme d'investissements, les principaux postes de dépenses concernent :

- la voirie : la réfection de la rue des Gravilleries avec la pose de caniveaux a été faite en début d'année pour un montant de 21 558.00 €.

Une somme complémentaire est provisionnée en vue, d'une part, de travailler sur la sécurisation des entrées de village et la réfection d'une partie de la route de la Combe d'Oiseaux.

Pour la sécurisation, un travail préparatoire a été entrepris avec l'appui des services d'Ingénierie 70 et du Conseil Départemental. Des pistes possibles d'aménagement sont à l'étude et ont été présentées d'abord aux habitants de Millaudon pour la prime concernant ce hameau. Un échange a eu lieu avec la quasi-totalité des habitants qui avaient répondu à l'invitation de la mairie samedi 20 Juin.

Dans un deuxième temps, les projets d'aménagement pour le bourg seront soumis aux habitants du secteur.

- la rénovation de la maison forestière.

Avec l'épisode du COVID, les études ont pris du retard, le Cabinet Fluidys est en train d'élaborer l'avant-projet définitif qui servira de base aux appels d'offres qui devraient être lancés en juillet pour des travaux à l'automne.

La mise aux normes BBC va concerner :

- La mise aux normes assainissement non collectif 15 000 €,
- Charpente, couverture, zinguerie 48 000 €
- Menuiseries extérieures 21 000 €
- Doublage, isolation cloisons 4 100 €
- Chauffage, ventilation, plomberie 28 000 €

Le Conseil a voté les taux d'imposition 2020 qui restent inchangés par rapport à 2019.

Le budget prévisionnel a été adopté à l'unanimité.

3/ Cartes Jeunes

Sur proposition du Maire, le Conseil a reconduit l'opération qui consiste à offrir la carte jeune à tous nos concitoyens âgés de 11 à 23 ans.

4/ FORET

Travaux forestiers

L'ONF nous a soumis un programme prévisionnel de travaux qui prévoit :

- Le dégagement des parcelles 23 R et 45 R,
- Le dégagement de la parcelle 14 P : il a été retenu d'attendre le mois d'août pour décider de réaliser ces travaux en fonction de l'état de la végétation,
- Le dégagement de la parcelle 12 AF qui a été replantée en noyers. Cette opération est reportée par le Conseil Municipal.

Programme des coupes affouagères 2020/2021 prévisionnel

- Coupes n° 16 , 30, 42 vendues à l'entreprise Manzoni, il reste les houppiers à faire après abattage.
- Coupe n° 20, petits pieds.
- Coupe n° 13, houppiers et petits pieds,
- Coupe n° 35, houppiers et petits pieds.

Le prochain Conseil arrêtera les coupes attribuées aux affouagistes et celles qui seront vendues en bloc en fonction du volume. Le principe retenu est de limiter à un maximum de 30 stères environ par affouagiste.

Les communes sont confrontées à l'heure actuelle au programme des coupes d'éclaircie qui sont une nécessité sylvicole absolue pour l'avenir de nos forêts mais que les entreprises forestières ne veulent plus assurer.

Ces coupes devront donc être assurées par les affouagistes et feront partie intégrante des lots attribués.

Vente de merisiers

L'ONF a contracté un marché avec l'entreprise OGF pour la fourniture de bois de merisier. A l'heure actuelle, cette essence n'avait qu'une valeur marchande très faible. Le marché qui nous est proposé garantit un prix aux alentours de 90 € le m3 en bord de route. Le Conseil a donc décidé de vendre 12 m3 de merisiers arrivés à maturité dans les parcelles 35 R et 12.

Intégration dans le régime forestier

Le Conseil a délibéré pour rattacher au régime forestier les parcelles B 89, b 453, A13, A 20 et 21 rachetées récemment à Madame BONJOUR Annie.

Vente d'un lot d'affouage

Il a été décidé de mettre en vente un lot d'affouage 2018 non exploité dans la parcelle 33 au prix de 10 €. Il faut se manifester à la mairie avant le 30 Juin. En cas de pluralité de candidats un tirage au sort aura lieu.

Création d'une commission forestière

Le Conseil a décidé de créer une commission forestière qui aura pour principale mission de travailler en lien avec l'ONF sur le futur programme d'aménagement de la forêt pour les 20 prochaines années. Les volontaires doivent s'inscrire à la Mairie avant le 30 juin.

En dehors des élus, il est prévu d'intégrer 6 ou 7 personnes maximum. Si les candidatures sont trop nombreuses, un tirage au sort aura lieu.

4/ Forêt

- Programme des coupes affouagères 2020/2021 prévisionnel
- Vente de merisiers
- Intégration dans le régime forestier
- Vente d'un lot d'affouage
- Création d'une Commission forestière



- Echange parcelle avec un particulier

5/ Subventions aux Associations pour l'année 2019

6/ Cartes avantages jeunes 2019

5/ Questions diverses

Outre les répercussions sanitaires, le COVID a eu et aura hélas aussi des conséquences sur le secteur économique. L'état a prévu un certain nombre de mesures de soutien. La Région Bourgogne Franche-Comté a également mis en place des aides spécifiques en direction des petites entreprises avec la création d'un fonds de Solidarité Territoriale qui prendra la forme d'une aide directe de 1 500 € financée par 3/4 par la Région et 1/4 par les Communautés de Communes sous réserve de répondre à certains critères. La participation demandée l'est sur la base de 1 € par habitant par mois (Mars et Avril) soit pour la CCPR, une somme de 25 000 €.

Il a été proposé de mutualiser cette participation et que chaque commune verse au prorata de sa population. Le Conseil a donc validé, à l'unanimité, l'octroi d'une aide exceptionnelle de 320 €.

6/ Vie du Village

Naissances :

Nous accueillons avec plaisir deux nouveaux habitants à Ruhans :

- Anaëlle BEAULIEU, née le 9 novembre 2019,
- Hayden MAGNIN AUBRY, né le 20 avril 2020.

Félicitations aux parents et longue vie aux enfants.

7/ Nettoyage et fleurissement

L'entretien des espaces verts a repris par le Centre de Beaumotte, durant la période du confinement, je remercie M. JAMMY Olivier et M. FIARDET Guy qui m'ont épaulé pour réaliser les tontes nécessaires.

Le maire et ses adjointes, ainsi que quelques bénévoles que je remercie vivement ont participé deux samedis matins au nettoyage et au fleurissement de quelques espaces publics. C'est une première étape, nous sommes d'ailleurs à l'écoute de vos suggestions.



7/ Nettoyage et fleurissement



BONNES VACANCES



AU SOLEIL !